

La rémunération des dirigeants sociaux

15 mars 2018

Manufacture des Tabacs,
Amphi Colloques - Guy Isaac

La rémunération des dirigeants est un sujet classique et fondamental du droit des sociétés, mais toujours passionnant, car jamais épuisé. Profondément ancré dans la culture juridique française, il en a suivi les évolutions sociétales.

D'abord marquée par le secret, la rémunération des dirigeants sociaux tend aujourd'hui vers toujours plus de transparence et de contrôle. Pour louables qu'ils soient, ces objectifs ont suscité une réaction faisant de la rémunération un terrain d'élection pour l'ingénierie juridique. Il faut en effet concilier les impératifs du droit des sociétés, du droit social et du droit fiscal, tout en ménageant les intérêts du dirigeant. La matière est donc délicate, présentant de multiples risques juridiques et fiscaux. La gestion des rémunérations apparaît ainsi comme un enjeu stratégique pour le développement et la pérennité des sociétés, bien au-delà de l'intérêt personnel du dirigeant.

Ce colloque propose de traiter de la rémunération des dirigeants sociaux dans une approche tout d'abord globale ciblant les sources, les formes et le montant des rémunérations, puis, des plans de rémunérations et de quelques situations particulières. Les deux axes principaux de la journée seront le contrôle et la pratique des rémunérations.

Chaque thème sera décliné au travers du droit des sociétés, du droit social, du droit fiscal et de la gestion. La transversalité sera également assurée par la confrontation d'analyses d'universitaires et de praticiens spécialisés dans les domaines proposés.

Responsables scientifiques

Camille-Marie Bénard, *Maître de conférences en droit privé*
Arnaud de Bissy, *Professeur de droit privé, Directeur-adjoint du CDA*

Informations pratiques

INSCRIPTION :

Le colloque est validé au titre de la formation continue des avocats.
Les droits d'inscription sont de 90 € pour les personnels d'un organisme public et les professionnels du secteur privé, de 30 € pour les auditeurs libres.
Gratuit pour les autres publics. €

CONTACT : ifr@ut-capitole.fr

LIEU DE LA MANIFESTATION : Université Toulouse Capitole,
Amphithéâtre Colloques - Guy-Isaac, Manufacture des Tabacs,
21 allée de Brienne, 31000 Toulouse.



Matinée

Le contrôle des rémunérations

Sous la présidence de **Florence Deboissy**,
Professeur à l'Université de Bordeaux

8 h 30 | Accueil des participants

8 h 45 | Allocutions d'ouverture

C. Mascala, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole
F. Macorig-Venier, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole,
Directrice du CDA

9 h 00 | Présentation de la journée

A. de Bissy, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole,
Directeur-adjoint du CDA
C.-M. Bénard, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole

9 h 20 | La genèse des rémunérations

➤ La source des rémunérations

J.-Fr. Barbiéri, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

➤ Le cumul des rémunérations

C.-M. Bénard, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole

10 h 00 | Discussion et pause

10 h 30 | Le montant des rémunérations

➤ Le dirigeant trop bien payé

• Le risque fiscal

G. Dedeurwaerder, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole
Ch. Rieux, Inspecteur Principal des impôts, Responsable de la brigade de vérifications d'Albi

• Le risque juridique (responsabilité civile et pénale)

R. Salomon, Avocat général à la Cour de Cassation, Professeur associé,
Université Paris-Dauphine

➤ Le dirigeant sous-payé

• Le dirigeant bénévole («Management fees»)

M. Rodrigues, Avocat associé Cabinet Fidal Toulouse
(dép. droit fiscal/fiscalité internationale)

• Le dirigeant faiblement rémunéré...
ou rémunéré en dividendes

A. de Bissy, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole,
Directeur-adjoint du CDA

12 h 00 | Discussion puis déjeuner

La pratique des rémunérations

Après-midi

Sous la présidence de **Patrick Serlooten**,
Professeur émérite à l'Université Toulouse 1 Capitole

14 h 00 | Les plans de rémunération

➤ Le dirigeant prévoyant («Rémunérations différées»)

A. Couret, Professeur émérite Université Paris I - Panthéon-Sorbonne,
Avocat associé au Bureau Francis Lefebvre

➤ Le dirigeant intéressé au capital

(«Management package»)

J.-L. Médus, Professeur associé, Université Toulouse 1 Capitole,
Avocat aux Barreaux de Paris et de Luxembourg, Associé Cabinet Archers Paris

➤ Le dirigeant socialement responsable :

la rémunération dans le cadre de la RSE

M.-P. Blin, Maître de conférences, Université Toulouse 1 Capitole

15 h 20 | Discussion et pause

15 h 50 | Les situations particulières

➤ Le dirigeant de société en procédure collective

Ph. Thiollot, Administrateur judiciaire, Toulouse

➤ Le dirigeant impatrié ou expatrié

M. Buchet, Avocat Cabinet Melot & Buchet, Rennes

➤ Le dirigeant de société cotée

M.-H. Monsérié, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas

➤ Le dirigeant d'entreprise publique

J.-G. Sorbara, Professeur, Université Toulouse 1 Capitole

16 h 50 | Discussion et clôture du colloque

Programme

Programme



UNIVERSITÉ
TOULOUSE 1
CAPITOLE